

Réf : DCM/2016/n° 9/7.5/10.02/1

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	25	26

### SEANCE DU 10 FEVRIER 2016

Date de la convocation : 02.02.2016  
Date de l'affichage : 04.02.2016

L'an deux mille seize,  
Le DIX FEVRIER à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

**PRESENTS :**

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Ariane MOLLUNA, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Guillaume Ber, Stéphane PIGNAN.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :**

Alexandra BONNET à F. LABARUSSIAS M.LEBLANC à Patricia VANDERLINDE  
Jean Claude BASCHIOU à Olivier BERTRAND

**ABSENT :** Amandine JACINTO

**SECRETAIRE DE SEANCE :** P. VAN DER LINDE

**Rapporteur : J. SOLEYROL**

Il est proposé au conseil :

- D'accorder une subvention de 261 000 € au CCAS suivant l'échéancier repris ci-dessous
  - 50 % au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016
  - 50 % au cours du second semestre 2016
- D'accorder une subvention de 90 000 € au comité des fêtes de la ville d'Aigues-Mortes suivant l'échéancier repris ci-dessous :
  - 50 % au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016
  - 50 % au cours du second semestre 2016
- D'accorder une subvention de 2 000 € à la Fédération Française de la Course Camargaise.
- De dire que ces crédits sont inscrits au BP 2016

Le conseil municipal est invité à délibérer

*Mme CHAREYRE – THEODOSE, membres du Comité des Fêtes  
ne participent pas au vote de ladite subvention*

**Le conseil municipal**, après débat et à l'unanimité :

- adopte la proposition.

Pour : 21 - Abstentions : 5 : Rachida Bouteiller, Fabrice Labarussias (proc. Alexandra Bonnet), Cédric Bonato, Guillaume Ber.

Le Maire,  
Pierre Maumejean



***Certifié exécutoire compte tenu des :***

- date de transmission à la Préfecture : 11.02.2016
- date d'affichage : 11.02.2016